



Licence professionnelle Projeteur en bureau d'études

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Projeteur en bureau d'études. 2014, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02038425

HAL Id: hceres-02038425

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038425>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Projeteur en bureau d'études

de l'Université Paris-Est
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-vallée - UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Projeteur en bureau d'études

Secteur professionnel : SP3-Génie civil, construction, bois

Dénomination nationale : SP3-1 Génie civil, construction

Demande n°S3LP150008007

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : l'IFSA, le Lycée Jean Monet.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Projeteur en bureau d'études* est épaulée par les professionnels du BTP. Elle a comme objectif de répondre à un besoin de personnel ayant les compétences nécessaires pour réaliser des plans de définition ou d'exécution pour le Gros Œuvre ou pour les corps d'état technique.

Parmi les principaux métiers visés par cette licence, on retrouve le dessinateur projeteur en génie civil qui est un technicien chargé d'élaborer les plans d'ensemble d'une construction à partir du dossier établi par le bureau d'étude. Ce diplômé dirige et coordonne les dessinateurs pour la réalisation des plans détaillés de l'ouvrage tout en respectant les normes techniques et en optimisant le prix de revient. On retrouve aussi le métier de chargé d'affaires en bureau d'études qui participe à l'élaboration des projets, à définir les caractéristiques techniques et à estimer les coûts de réalisation.

Cette licence professionnelle a ouvert en 2006 et elle bénéficie d'une collaboration avec le centre de formation des apprentis (CFA) Gustave Eiffel et le GRETA (groupement d'établissements publics locaux d'enseignement) de Versailles. Elle est proposée uniquement par la voie de l'alternance. Elle compte chaque année entre 18 à 20 étudiants inscrits. Cette formation recrute principalement des étudiants issus des DUT et des BTS du bassin de l'Est Parisien.

Elle est portée par l'Université et l'Institut Francilien des Sciences Appliquées (IFSA) de Marne-la-Vallée.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Ce dossier est incomplet car certains éléments ne sont pas joints au dossier ou les réponses apportées à certains items non détaillées.

Le programme de cette formation comprend neuf unités d'enseignement (UE) représentant 550 heures de cours et 160 heures de projet tuteuré. L'UE5 qui concerne l'acquisition des connaissances dans l'utilisation des outils de CAO DAO constitue la pièce maîtresse de cette formation.

Au regard des UE, le programme montre une cohérence dans le contenu. Il manque le détail des matières de base pour apprécier l'harmonisation des différents parcours, ainsi que la répartition cours magistraux/travaux dirigés/travaux pratiques. L'enseignement d'une langue étrangère n'est pas dispensé dans cette formation, ce qui n'est pas conforme à la réglementation. Le suivi et l'organisation du stage ne sont pas bien détaillés dans ce dossier.

On retrouve 22 semaines en entreprise réparties selon une alternance assez bien équilibrée. Des liens étroits sont établis avec les professionnels qui interviennent par ailleurs dans cette formation. Les collaborations indiquées dans le dossier ne sont pas formalisées.

Il est envisagé d'ouvrir deux parcours différents dans cette licence. Le nombre des dossiers reçus est très élevé, autour de 200, pour 20 places en moyenne. Malgré ce nombre élevé de dossiers reçus, il reste tout de même des contrats de professionnalisation non pourvus de candidats. Par ailleurs, ceci n'explique pas pourquoi l'ouverture de deux parcours ferait augmenter le nombre de candidats. Par ailleurs, on note un nombre faible (entre 5 et 10 %) d'étudiants retenus provenant de l'UPEM.

Cette licence professionnelle affiche un très bon taux de réussite et d'embauche, mais l'enquête présentée en interne manque de précision et de clarté.

Le taux de poursuite d'études reste très faible. Ceci témoigne de l'attractivité de cette formation d'une part pour les étudiants, et d'autre part pour les entreprises.

- Points forts :

- Un taux de poursuite d'études très faible et un taux de réussite très élevé.
- Une formation ouverte principalement en alternance, d'où un taux d'embauche élevé.

- Points faibles :

- Le manque d'information sur les collaborations ou les partenariats entre le CFA le GRETA, l'IFSA et le lycée professionnel, sur l'organisation pratique de l'enseignement entre l'IFSA à Marne-La-Vallée et le lycée professionnel Montrouge à Versailles, sur l'organisation et le suivi de stages.
- Les résultats confus des enquêtes.
- Le manque d'information sur la répartition entre cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques, les cours de remise à niveau en début d'année (de quel ordre sont-ils ?).
- Malgré le nombre élevé de dossiers reçus, des contrats de professionnalisation qui restent sans candidats.
- Des effectifs faibles avec très peu d'étudiants provenant de l'UPEM.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est recommandé de travailler sur l'information à travers par exemple la présence dans les forums étudiants. Il serait intéressant d'impliquer davantage les entreprises et de profiter justement du fait que la quasi-totalité des étudiants soient en apprentissage, de proposer des passerelles entre les formations.

Avec un nombre de diplômés peu élevé, il est facile d'enquêter de manière qualitative sur le devenir de ces derniers afin de compléter les statistiques d'insertion et de connaître entre autres, l'adéquation emploi/formation, et dans quelles entreprises ils évoluent.

Un conseil de perfectionnement devrait se réunir tous les ans afin d'assurer un pilotage efficace de la formation et de l'accompagner dans les changements.



Observations de l'établissement

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la spécialité de licence professionnelle:

Projeteur en bureau d'études

Pas d'observations

Gilles ROUSSEL
Président
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

